



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME
DE LOIRE-ATLANTIQUE**

17 novembre 2021

En présentiel & visio-conférence

RELEVÉ DE DÉCISIONS

I-INTRODUCTION

M. Rémy ORHON, Président du Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique :

- Ravi de lancer les premiers travaux du CDT et du mandat, renouvelé il y a 2 mois et demi
- Le Comité Départemental du Tourisme est une instance importante pour le Département : lieu d'échange, de réflexion et de questionnement sur le contenu et la mise en œuvre de la politique touristique du Département. Cette instance permet un temps d'échange et de réflexion entre les professionnels du tourisme, pas seulement en Loire-Atlantique, mais avec d'autres territoires (comme la Charente-Maritime avec l'éductour prévu en janvier prochain).
- En tant que Vice-président du Tourisme au Département, je porte les objectifs du Département en matière de tourisme de proximité et tourisme durable, et en tant que Président du CDT, souhaite que ce soit un lieu d'échange et de réflexion sur le tourisme.
- 2 points importants seront abordés lors de cette instance :
 - Réflexion sur la représentativité du CDT avec la modification des statuts
 - Réflexion sur le futur schéma stratégique du tourisme du département pour le mandat qui commence :
 - Souhait qu'il y ait une réelle concertation, notamment au niveau des professionnels, ce qui a été le cas avec le précédent mandat. Un questionnaire a été envoyé aux professionnels du tourisme en Loire-Atlantique et différents ateliers seront organisés en 2022 pour construire ce nouveau schéma.
 - Souhait d'associer également les habitants, grâce à la plateforme citoyenne du Département qui sera activée en décembre, ainsi que la mise en place de groupes de travail via le conseil de développement départemental « Imaginez LA », via les conseils de développement des territoires ainsi que les échanges avec des groupes d'experts pour nous accompagner dans la réflexion.

Désignation du secrétaire de séance : Céline GIRARD–RAFFIN, Vice-présidente tourisme à la CARENE et Présidente de l'office de tourisme de Saint-Nazaire.

PRESENTS :

- **M. Emmanuel BLANC** : Président d'ACTIVA (Groupement professionnel de sites et de visites en Pays de la Loire)
- **M. Alain BOURDIC** : Vice-président de l'office de tourisme du Croisic
- **Mme Pascale BRIAND** : Vice-présidente de Pornic Agglo Pays de Retz et Représentante de l'Association des Maires de France de Loire-Atlantique
- **Mme Agnès BROQUET** : Directrice de Loire-Atlantique développement Tourisme Durable
- **M. Pierre CHEREAU** : Président de l'Office de tourisme SEM Sud estuaire et littoral
- **M. Yan COURIO** : Vice-président de la Communauté de communes Estuaire et Sillon et Président de l'Office de tourisme Estuaire et Sillon
- **Mme Véronique CROUÉ** : Présidente de de l'Union Nationale des Association de Tourisme Pays de la Loire
- **M. Christophe DAGUIZE** : Administrateur de l'office de tourisme de Pornichet, La Destination
- **M. Mathieu DAUBON** : Chargé de la formation professionnelle et de la prospective – ADN Tourisme
- **M. François-Xavier De BOÛARD** : Administrateur de la CCI Nantes – Saint-Nazaire
- **M. Frédéric De BOULOIS** : Président de l'UMIH de Loire-Atlantique
- **M. François DELAISTRE** : Chargé de projets tourisme - service Tourisme et Littoral – Département de Loire-Atlantique

- **M. Guillaume DELAPORTE** : Responsable administratif et financier chez Pornichet, La Destination
- **Mme Christine DOUBERCOURT** : Directrice de l'office de tourisme du Vignoble de Nantes
- **M. Laurent DUBOST** : Conseiller départemental – Département de Loire-Atlantique
- **Mme Pauline GATAULT** : Chargée de mission Tourisme à Nantes Métropole
- **Mme Stéphanie GARIOU** : Conseillère Juridique – GNI Grand Ouest
- **Mme Céline GIRARD-RAFFIN** : Vice-présidente tourisme à la CARENE et Présidente de l'office de tourisme de Saint-Nazaire.
- **Mme Clotilde GUYOT** : Responsable service Tourisme et Littoral – Département de Loire-Atlantique
- **Mme Hélène HAUBOIS** : Chargée de développement tourisme – Solutions&co
- **Mme Pauline ILLEGEMS** : Responsable adjointe de l'Office de Tourisme de Grand-Lieu
- **Mme Caroline LE ROY** : Salariée doctorante et Animatrice du réseau des OT - Comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie.
- **Mme Claire LOUERAT** : Chargée de mission Tourisme et Territoires – Loire-Atlantique développement Tourisme Durable et Coordinatrice du Comité Départemental du Tourisme
- **M. Laurent NOIROT-COSSON** : Directeur commercial de la Concession de l'aéroport international Nantes Atlantique
- **M. Jean-Luc MARSOLLIER** : Vice-président de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval
- **M. Rémy ORHON** : Président du Comité Département du Tourisme et Vice-président au développement économique de proximité, économie sociale et solidaire, tourisme – Département de Loire-Atlantique
- **Mme Agnès PARAGOT** : Conseillère départementale – Département de Loire-Atlantique
- **Mme Morgane PARIS** : Chargée de mission Randonnée - Communauté de communes du Pays de Pontchâteau / St Gildas des Bois
- **M. Yvon PELTANCHE** : Président des Entreprises du Voyage Centre-Ouest
- **Mme Aurélie PENEAU** : Directrice Marketing et Commerciale - Le Voyage à Nantes
- **M. Richard PIAUMIER** : Représentant du GNI Grand-Ouest
- **Mme Rose-Laurence PICHON** : Déléguée Régionale de l'Union Nationale des Association de Tourisme Pays de la Loire
- **M. Rémi RAHER** : Conseiller départemental – Département de Loire-Atlantique
- **Mme Marie-Annie RUIZ** : Représentante du Comité Départemental Olympique et Sportif de Loire-Atlantique
- **M. Pierre SABOURAUD** : Directeur de Saint-Nazaire Agglomération Tourisme
- **Mme Roxane TARAUD-BAUMAL** : Directrice de l'office de tourisme de Pornichet, La Destination
- **Mme Marion THOMAS** : Directrice de l'office de tourisme du Pays d'Ancenis

II – CONSEIL D'ADMINISTRATION

VOTANTS :

- **Mme Pascale BRIAND** : Vice-présidente de Pornic Agglo Pays de Retz et représentante de l'Association des maires et présidents de communautés de Loire-Atlantique
- **M. Pierre CHEREAU** : Président de l'Office de tourisme SEM Sud estuaire et littoral
- **M. Yan COURIO** : Vice-président de la Communauté de communes Estuaire et Sillon et Président de l'Office de tourisme Estuaire et Sillon
- **Mme Véronique CROUÉ** : Présidente de de l'Union Nationale des Association de Tourisme Pays de la Loire

- **M. Christophe DAGUIZE** : Administrateur de l'office de tourisme de Pornichet, La Destination
- **M. François-Xavier De BOÛARD** : Administrateur de la CCI Nantes – Saint-Nazaire
- **M. Frédéric De BOULOIS** : Président de l'UMIH de Loire-Atlantique
- **M. Laurent DUBOST** : Conseiller départemental – Département de Loire-Atlantique
- **Mme Céline GIRARD-RAFFIN** : Vice-présidente tourisme à la CARENE et Présidente de l'office de tourisme de Saint-Nazaire.
- **M. Jean-Luc MARSOLLIER** : Vice-président de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval
- **M. Rémy ORHON** : Président du Comité Département du Tourisme et Vice-président au développement économique de proximité, économie sociale et solidaire, tourisme – Département de Loire-Atlantique
- **Mme Agnès PARAGOT** : Conseillère départementale – Département de Loire-Atlantique
- **M. Yvon PELTANCHE** : Président des Entreprises du Voyage Centre-Ouest
- **M. Richard PIAUMIER** : Représentant du GNI Grand-Ouest
- **M. Rémi RAHER** : Conseiller départemental – Département de Loire-Atlantique
- **Mme Marie-Annie RUIZ** : Représentante du Comité Départemental Olympique et Sportif de Loire-Atlantique

POUVOIRS :

- **M. Richard PIAUMIER**, membre du Conseil Administration GNI Grand Ouest :
1 pouvoir de Mme Catherine QUERARD, Présidente du GNI Grand Ouest.
1 pouvoir de M. Nicolas CHARRIER, Président de la Fédération d'Hôtellerie de Plein Air des Pays de la Loire
- **Mme Marie-Annie RUIZ**, représentante du Comité Départemental Olympique et Sportif de Loire-Atlantique :
1 pouvoir de M. Pierre BILLAUDEL, président du Comité Départemental de Randonnée de Loire-Atlantique
1 pouvoir de M. Xavier LE SAUCE, président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Loire-Atlantique
- **Mme Céline GIRARD-RAFFIN** : Présidente de l'Office de tourisme de Saint-Nazaire :
1 pouvoir de M. Franck LOUVRIER, président de l'Office de tourisme de La Baule Presqu'île de Guérande
- **M. Rémy ORHON** – conseiller départemental au Département de Loire-Atlantique :
1 pouvoir de Mme Claire TRAMIER, Conseillère départementale – Département de Loire-Atlantique

Le Conseil d'Administration est composé de 59 membres. Pour acter les délibérations, 20 membres doivent être présents ou représentés.

Vérification du quorum : quorum atteint (26 voix).

PRESENTATION DES NOUVEAUX STATUTS

PROPOSITIONS :

- **Article 4 : changement du siège social :**

L'adresse de gestion du comité départemental du tourisme se situe à Loire-Atlantique développement – 2 boulevard de l'estuaire – CS 96201 – 44262 NANTES Cedex 2.

Pour remplacer l'ancienne adresse domiciliée au Département de Loire-Atlantique.

- **Article 9 : CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le comité départemental du tourisme est administré par un conseil d'administration comportant au maximum **59** membres soumis à la réélection tous les 6 ans. Les membres du conseil d'administration sont désignés par leur structure d'origine.

Changement du nombre de membres, car pas adapté au départ au nombre de membres du conseil d'administration.

- **Article 10 : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le conseil d'administration est présidé par le-a président-e du comité départemental du tourisme.

Il se réunit autant de fois que nécessaire et au minimum deux fois par an sur la convocation de son-sa président-e ou à la demande de la moitié des membres. Les convocations sont adressées quinze jours avant la tenue du conseil.

Il est composé :

- De 13 conseillers départementaux désignés par l'assemblée départementale ;
- Du président de l'association des maires de Loire-Atlantique ou son représentant ;
- Les président-es des intercommunalités de Loire-Atlantique ou leurs représentants
- Les président-es des structures intercommunales d'office de tourisme (SPL, EPIC, association, etc.)
ou leurs représentants (élus ou techniciens)
- Du président de la société publique locale Loire-Atlantique développement ou son représentant ;
- De 12 membres issus de l'assemblée générale du comité départemental du tourisme afin que soient représentés les organismes ou les professions suivantes :
 - Les offices de tourisme (1)
 - Les chambres consulaires (3)
 - Les professionnels du tourisme (7)
 - Le comité départemental olympique et sportif (1).

Précision à ajouter pour les représentants des offices de tourisme :

- *Elus : le-la président-e donne son pouvoir à une autre personne élue*
- *Techniciens : directions d'offices de tourisme*

C'était possible à l'assemblée générale et non au conseil d'administration jusqu'ici.

- **Article 18 : COMPTABILITÉ (ajout d'un article non existant)**

La comptabilité de l'association est tenue conformément au plan comptable et visée par un commissaire aux comptes. L'exercice comptable commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre. Les comptes

annuels sont arrêtés par le Conseil d'Administration et sont soumis pour approbation à l'Assemblée Générale Ordinaire.

- **Renouvellement des membres du Comité Départemental du Tourisme**

Suppressions :

- Solidaires pour l'habitat,
- Tables de qualité
- Chambre syndicale des agents immobiliers et mandataires en fonds de commerces

Ces membres sont supprimés par manque de cohérence globale ou les structures n'étant plus existantes.

Ajouts :

Des collectivités :

- la Région des Pays de la Loire
- l'Association des Maires de France de Loire-Atlantique (au lieu de l'AMF national)
- l'Association des Maires Ruraux de Loire-Atlantique

Des organismes publics et professionnels :

- les acteurs du tourisme d'affaires (Cité des congrès Nantes, ExpoNantes, Atlantia, Nantes St Nazaire développement)
- la SNCF Pays de la Loire
- les 4 comités départementaux nautiques : la voile, l'aviron, le canoë kayak, la plongée sous-marine
- la Fédération des vins
- le label Villes Pays d'art et d'Histoire
- le label Petites Cités de Caractères
- représentant local du syndicat national des Résidences de tourisme

ECHANGES :

M. Rémy ORHON, Président du Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique :

Objectifs de ces propositions :

- Améliorer le fonctionnement du CDT, et notamment sur des aspects techniques, tel que le quorum qui peut parfois être compliqué à réunir avec les différentes contraintes des agendas de chacun.
- Améliorer la représentativité, pour avoir une réflexion plus large et plus partagée sur les questions liées au tourisme.

M. Laurent DUBOST, Conseiller départemental – Département de Loire-Atlantique :

- Actuellement, beaucoup de débats sur les problématiques de logements réservés exclusivement aux touristes autour des locations de type Airbnb, et donc des problématiques de disponibilité de logements en centre-ville. Est-ce que cette thématique entre dans le champ de réflexion du CDT ?

Réponse de **M. Rémy ORHON**, Président du Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique :
Il s'agit d'une question à aborder, car ce sont également des acteurs du tourisme, en terme d'accueil.

Réponse de **Mme Agnès BROQUET**, Directrice Tourisme Durable – Loire-Atlantique développement :
Nous travaillons sur ce sujet via les données d'observation touristique sur lesquelles nous échangeons avec les territoires et les acteurs concernés. Cette question reste néanmoins très fluctuante ces dernières années, notamment pour les territoires du littoral qui sont très touchés par ce phénomène. Cela rejoint également les tendances de consommation touristique.

Réponse de **Mme Claire LOUERAT** Chargée de mission Tourisme et Territoires – Loire-Atlantique développement Tourisme Durable et Coordinatrice du Comité Départemental du Tourisme :
L'idée du CDT est aussi d'avoir des groupes de travail de réflexion. Si des sujets importants sont identifiés, nous pourrions constituer des groupes de travail dédiés.

M. François-Xavier de BOÜARD, Administrateur de la CCI Nantes – Saint-Nazaire :
Suggestion d'ajouter un représentant des ports de plaisance, car rôle à jouer pour le tourisme au niveau des accueils.

M. Laurent DUBOST, Conseiller départemental – Département de Loire-Atlantique :
Suggestion d'ajouter l'ANEL (Association Nationale des Elus du Littoral).

Réponse de **Mme Clotilde GUYOT**, Responsable service Tourisme et Littoral – Département de Loire-Atlantique :

- Ports de plaisance : voir si c'est le syndicaliste qui peut être associé (représente 14 ports maritimes et fluviaux, mais ne représente pas l'ensemble des ports de plaisance de Loire-Atlantique).
- ANEL : Association nationale des Elus du Littoral, où les différents niveaux de collectivités sont aujourd'hui représentés de la commune à la région. En Loire-Atlantique, toutes les communes et intercommunalités ne sont pas forcément toutes adhérentes à l'ANEL, mais la question se pose. A savoir, il n'y a pas de représentativité locale, c'est une instance nationale. Cette association accompagne les élus du littoral face aux enjeux que représentent les différentes problématiques économiques, environnementales, d'accès au foncier, changement climatique, urbanisme... Le Département en est membre depuis plusieurs années, la Région Pays de la Loire également, ainsi qu'une partie des communes.

VOTES :

- **Renouvellement des membres du Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique :**

(suppression et ajout des membres cités ci-dessus, avec ajout de l'ANEL et un représentant des ports de plaisance).

Vote(s) contre : 0 / Abstention(s) : 0 - **adoptée à l'unanimité.**

- **Renouvellement des membres du Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique :**

Pour échanges et approbation : ajout de nouveaux membres pour l'ouverture au dialogue :

Pour les sites de visite et les évènements : proposition de convier les acteurs selon un facteur géographique ou un mode de gestion différencié.

Sites de visite :

Historiquement, la FREST représentait les sites de visites de Loire-Atlantique, mais celle-ci n'existe plus. Puis le réseau ACTIVA a rejoint le CDT il y a deux ans, mais celui-ci représente 3 sites de visite privés en Loire-Atlantique.

M. Emmanuel BLANC, Président d'ACTIVA (Groupement professionnel de sites et de visites en Pays de la Loire) : A ce jour, pas de coordination des sites de visite. ACTIVA est une association régionale, et peu représentative en Loire-Atlantique. Visitez nos entreprises en Pays de la Loire, qui représente des sites touristiques particuliers (visite d'entreprises), mais ne représente pas tous les sites touristiques.

Mme Claire LOUERAT Chargée de mission Tourisme et Territoires – Loire-Atlantique développement Tourisme Durable et Coordinatrice du Comité Départemental du Tourisme : idée de soumettre cette proposition aujourd'hui pour en échanger, mais nécessaire de reprendre cette problématique de représentativité des sites de visite et événements lors des prochaines instances du CDT.

M. Pierre SABOURAUD : Directeur de Saint-Nazaire Agglomération Tourisme : Plusieurs sites de visite sont déjà représentés aux instances du CDT via les différentes structures telles que Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, Le Voyage à Nantes, le Département. Proposition de regarder quels sites ne sont pas déjà représentés au sein du CDT.

Evènements :

Mme Agnès BROQUET, Directrice Tourisme Durable – Loire-Atlantique développement : Certains événements sont aussi représentés par certaines structures qui sont déjà membre du CDT, avec pour exemple le festival « Les Escales » représenté par la Carene, l'événement « les Rendez-vous de l'Erdre » lié aux collectivités sur lesquels ils ont leur manifestation. On retrouve la même logique que pour les sites de visite.

Vote de principe : une proposition plus détaillée sera soumise aux prochaines instances.

Vote(s) contre : 0 / Abstention(s) : 0 - **adoptée à l'unanimité.**

III – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ACTUALITES DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Schéma Département Touristique 2022-2028 :

M. Rémy ORHON, Président du Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique :

Souhait d'avoir une concertation la plus large possible, prendre le temps de la réflexion en étant efficace. Réflexion sur les différents enjeux (environnementaux, sociaux et économiques) pour répondre aux objectifs de tourisme de proximité et, tourisme durable. Pour être efficace, proposition de recruter une assistance à maîtrise d'ouvrage pour nous accompagner dans cette réflexion.

M. François DELAISTRE, Chargé de tourisme – Département de Loire-Atlantique :

Projet global avec plusieurs étapes de travail :

- PHASE 1 : Comprendre les enjeux du tourisme durable en Loire-Atlantique
- PHASE 2 : Définir un cap commun pour une transition durable du tourisme en Loire-Atlantique
- PHASE 3 : Construire un plan d'actions pour développer un tourisme écologique et solidaire

3 cibles prioritaires :

- Habitant.es de Loire-Atlantique
- Socioprofessionnels et acteur.rices du tourisme
- Expert.es du tourisme et du développement durable

Recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (novembre 2021 à avril 2022) pour intervenir sur la partie expertise territoriale.

- Missions confiées :
 - Identification d'un panel d'expert.es
 - Animation d'ateliers d'expert.es
- Thématiques envisagées pour les ateliers :
 - les tendances touristiques en Loire-Atlantique à 10 ans
 - les liens entre tourisme et changement climatique en Loire-Atlantique à 10 ans
- Objectifs :
 - Identifier les enjeux pour un développement durable du tourisme en Loire-Atlantique et prioriser des leviers d'actions pour agir en ce sens
 - Identifier les objectifs de développement durable (ODD) pertinents pour orienter les actions à mener en Loire-Atlantique

Mme Claire Louerat, Chargée de mission Tourisme et Territoires – Loire-Atlantique développement Tourisme Durable et Coordinatrice du Comité Départemental du Tourisme :

Les retours des ateliers et synthèses seront transmis au CDT.

- Budget
 - Rappel : 30 000 € votés en instance CDT le 25 mai 2021
 - Un coût global estimé à 50 000 €, répartis comme suit :
 - AMO : 35 000 €
 - Recrutement et mobilisation d'expert.es : 15 000 €
- Après analyse des offres et négociation, **un besoin de crédits supplémentaires à hauteur de 20 000 €** est identifié pour assurer la mise en œuvre de ces prestations.
- Proposition de vote :
 - Modification du budget prévisionnel 2022 : 50 000 €Effets sur le budget global du CDT : 79 000 € (restant sur le budget)

Vote(s) contre : 0 / Abstention(s) : 0 - **adoptée à l'unanimité.**

Consultation réalisée auprès de 3 experts : prestataire retenu : Hubert Vendeville de la société Butterfly Tourism.

Concertation des socio-professionnels et acteurs du tourisme

- Questionnaire envoyé à l'ensemble des professionnels du tourisme via le SIT (une base de données de 4000 professionnels), relais via les réseaux professionnels – une campagne de 6 semaines
Annexe 1 : Questionnaire en version PDF
- Retours de 277 répondants avec une proportion importante pour les hébergements (chambres d'hôtes et gîtes), les cafés, restaurants et institutionnels du tourisme
- Entretiens bilatéraux avec une quarantaine d'acteurs du territoire : offices de tourisme, têtes de réseaux, consultants, etc. pendant les mois de novembre-décembre 2021
- Et la suite de la concertation avec des ateliers d'échanges, de rencontres, etc. Premier atelier, lors des Instants T du 17 mars 2022, pendant l'après-midi
- Rendez-vous du Tourisme Durable : 8 décembre 2021 après-midi : temps de valorisation de l'ensemble des lauréats de l'appel à projet départemental « Inventons un tourisme durable » qui comprend un temps d'échange sur une thématique précise. Lancement officiel de la phase de concertation citoyenne et professionnelle autour du schéma avec un premier temps d'échange sur les enjeux de durabilité et de prospective en matière de tourisme. Invitation à l'ensemble des membres du CDT.

Concertation citoyenne

- Plateforme participer.loire-atlantique.fr : <https://participer.loire-atlantique.fr/>
 - Des contributions possibles de décembre 2021 à février 2022
 - Objectifs : recueillir l'avis des habitant.es sur
 - Leur vécu et leur rapport au tourisme en Loire-Atlantique
 - Les enjeux prioritaires pour le tourisme dans les années à venir pour avoir une vision plus large.
- Cycle d'ateliers avec le conseil de développement ImagineLA :
 - 4 ateliers de réflexion prospective à partir de mars 2022
 - Des échanges entre citoyens et expert.es issus du panel
 - Objectif : définir collectivement le scénario souhaité d'évolution du tourisme d'ici 10 ans
 - 1 livrable de synthèse prévu en mai 2022

Mme Rose-Laurence PICHON, déléguée régionale de l'UNAT des Pays de la Loire :

En complément : étude en cours au niveau national portée par ADN Tourisme, les CRT et les UNAT sur les nouvelles aspirations des Français. Objectif de mesurer l'émergence des nouvelles tendances au-delà des comportements pendant la période COVID et de mettre en parallèle les valeurs portées par le tourisme durable et les attentes des Français. Cela pourrait être intéressant pour alimenter la concertation dans le cadre du schéma département touristique. Les conclusions de l'études seront disponibles fin 2021.

Mme Claire LOUERAT, Chargée de mission Tourisme et Territoires – Loire-Atlantique développement Tourisme Durable et Coordinatrice du Comité Départemental du Tourisme :

Il est intéressant de nous faire remonter les études et travaux au niveau national pour qu'on puisse croiser au niveau local. La partie données touristiques n'a pas été représentée ici, où nous dressons un inventaire du paysage touristique en Loire-Atlantique avec tout un travail réalisé avec les tendances du tourisme par exemple.

Mme Agnès BROQUET, Directrice Tourisme Durable – Loire-Atlantique développement :

La direction de la communication du Département relaye de manière importante le plan de communication pour cette plateforme et pour l'ensemble de cette réflexion sur l'avenir du tourisme. Les membres du CDT seront sollicités pour relayer à leur réseau, via les outils de chacun.

Présentation du Manifeste pour un Tourisme Durable

Intervenant : Mathieu DAUBON, Chargé de la formation professionnelle et de la prospective chez ADN Tourisme.

Voir présentation de la réunion (page 26 à 52) + replay à partir d'1h12min.

Présentation « Culture des indicateurs et tourisme durable » :

Intervenante : Caroline Le Roy, Salariée doctorante et Animatrice du réseau des OT - Comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie.

Voir présentation de la réunion (page 53 à 61) + replay à partir de 2h05min.

M. François-Xavier de BOÛARD, Administrateur de la CCI Nantes – Saint-Nazaire :

- Remerciement aux intervenants pour la qualité des présentations.
- En 2012, le sujet était déjà traité par le CDT et la CCI de Nantes-Saint-Nazaire avec le passeport vert qui avait reçu une approbation du programme des Nations Unies de l'environnement. Nous avons élaboré une charte qui avait été acceptée par un certain nombre d'acteurs du tourisme de Loire-Atlantique.

Mme Clotilde GUYOT, Responsable service Tourisme et Littoral – Département de Loire-Atlantique :

- Le Département de Loire-Atlantique est toujours signataire du passeport vert, et nous sommes actuellement au 3^{ème} mémorandum.

IV – CONCLUSION

M. Rémy ORHON, Président du Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique :

- Remerciement aux intervenants de la séance. Ces présentations mettent en évidence l'important travail qui sera mené en 2022.
- Remerciement aux participants.
- Engagement à poursuivre pour travailler sur un tourisme durable et responsable.

Le secrétaire de séance
Vice-présidente tourisme à la CARENE et Présidente
de l'office de tourisme de Saint-Nazaire
Mme Céline GIRARD-RAFFIN



Le président du Comité Départemental du
Tourisme
M. Rémy ORHON



ANNEXE 1 :

Tourisme en transition : Quel avenir pour le tourisme en Loire-Atlantique ?

Professionnels, donnez-nous votre avis !

Le Département de Loire-Atlantique lance une concertation auprès des habitant-es et des acteurs du tourisme afin de construire ensemble une nouvelle stratégie touristique pour la période 2022-2028.

Soucieux de poursuivre sa démarche en faveur d'un tourisme écologique et solidaire, le Département sollicite l'avis des professionnel-les afin d'évaluer le positionnement de la Loire-Atlantique en matière de tourisme durable, d'identifier les grands enjeux de demain et les actions prioritaires à mener.

Professionnel-les du tourisme, prenez quelques minutes pour participer à cette enquête. Nous vous remercions de votre contribution !

***Obligatoire**

Profil

1. 1. Quelle est votre activité ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Hôtel
- Camping
- Hébergement collectif
- Chambre d'hôtes / gîte / meublé
- Restaurant/café
- Site de visite (musées, châteaux, parcs à thème, parcs animaliers...)
- Activité nautique
- Loueur/réparateur de vélos
- Cave/domaine viticole
- Artisan/Producteur
- Institutionnel du tourisme, collectivité

Autre : _____

2. 2. Dans quelle commune est implantée votre activité ? (Nom + code postal) *

3. 3. Depuis combien de temps travaillez-vous dans le tourisme en Loire-Atlantique ? *

Une seule réponse possible.

- Moins de 5 ans
- 5 à 10 ans
- 11 à 20 ans
- Plus de 20 ans

4. 4. Effectif de votre structure (en nombre d'emplois ETP salariés et employeurs) *

Une seule réponse possible.

- Moins de 5 personnes
- 5 à 10 personnes
- 11 à 30 personnes
- 31 à 50 personnes
- 51 à 100 personnes
- Plus de 100 personnes

5. 5. Faites-vous appel à des bénévoles ?

Une seule réponse possible.

- Oui, à l'année
- Oui, ponctuellement
- Non

6. 6. Si oui, combien ?

Votre perception du tourisme en Loire-Atlantique

7. Citez 3 mots/atouts qui, pour vous, définissent le mieux le tourisme en Loire-Atlantique :

8. Comment jugez-vous le tourisme en Loire-Atlantique en notant chaque critère ci-dessous :

Une seule réponse possible par ligne.

	Pas du tout satisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Identité, image, visibilité de la destination	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accessibilité/Transports	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Qualité du cadre de vie/ Douceur de vivre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Relations touristes-habitants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Diversité des équipements et établissements touristiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Qualité des équipements et établissements touristiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Qualité d'accueil, hospitalité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Beauté/diversité des paysages	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Diversité/singularité du patrimoine historique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Respect de l'environnement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mise en valeur de la gastronomie/du terroir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mise en valeur du savoir-faire/de l'artisanat local	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Diversité des animations/événements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Diversité de l'offre nocturne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sentiment de sécurité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Niveau de propreté	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

9. 9. Citez 3 mots qui, pour vous, définiront le tourisme en Loire-Atlantique en 2030 :

10. 10. Citez, pour vous, les 3 sites ou lieux touristiques phares du département :

11. 11. Citez 3 sites ou lieux touristiques auxquels vous êtes personnellement attaché-es :

12. 12. Quelle(s) destination(s) touristique(s) française(s) vous semblent exemplaire(s)/ inspirante(s) en matière de tourisme ? Pourquoi ?

Descriptif à venir

Votre engagement dans le tourisme durable

13. 13. Pensez-vous que le changement climatique va impacter votre activité à l'avenir ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

14. 14. Si oui, dans quelle mesure ?

15. 15. Pour vous, que signifie le tourisme durable ?

16. 16. Évaluez votre engagement professionnel en matière de tourisme durable (1= très faible / 5 = très fort.e) :

Une seule réponse possible par ligne.

	1 (très faible)	2	3	4	5 (très fort.e)
Votre intérêt, sensibilité pour le développement durable	<input type="radio"/>				
Votre implication dans sa mise en oeuvre	<input type="radio"/>				
Votre envie d'agir davantage en faveur du tourisme durable	<input type="radio"/>				

17. 17. Parmi les initiatives suivantes, quelles sont celles que vous avez déjà mises en place dans votre structure ?

Plusieurs réponses possibles.

- Réduction des dépenses d'énergies
- Economies d'eau
- Réduction des déchets
- Valorisation des déchets
- Préservation de la biodiversité
- Réduction des gaz à effet de serre (GES)
- Labellisation dédiée
- Recours aux circuits courts (fournisseurs, producteurs locaux)
- Vente via des plateformes responsables (Vaouvert, fairbooking, solikend...)
- Soutien à la mobilité (déplacements doux, vélo, navette, transports en commun...)
- Actions de solidarité (partenariat avec des associations...)
- Solutions d'hébergement pour vos salariés
- Démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises)

Autre : _____

18. Parmi les initiatives suivantes, quelles sont celles que vous envisagez ou seriez prêts à mettre en place dans votre structure ?

Plusieurs réponses possibles.

- Réduction des dépenses d'énergies
- Economies d'eau
- Réduction des déchets
- valorisation des déchets
- Préservation de la biodiversité
- Réduction des gaz à effet de serre (GES)
- Labellisation dédiée
- Recours aux circuits courts (fournisseurs, producteurs locaux)
- Vente via des plateformes responsables (Vaovert, fairbooking, solikend...)
- Soutien à la mobilité (déplacements doux, vélo, navette, transports en commun...)
- Actions de solidarité
- Solutions d'hébergement pour vos salariés
- Démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises)

Autre : _____

19. Souhaitez-vous partager des exemples d'actions durables menées dans votre structure qui pourraient être généralisées dans d'autres établissements touristiques ?

20. 20. Selon vous, quels sont les avantages à mettre en place des actions durables dans votre structure ? 3 maximum

Plusieurs réponses possibles.

- Développer une image/communication positive
- Réaliser une action civique, responsable
- Agir en accord avec des valeurs personnelles
- Réduire l'impact de mon activité sur l'environnement
- Réaliser des économies
- Rassembler mes salariés autour d'un projet commun d'entreprise
- En faire un argument de recrutement de salariés
- Intégrer un réseau professionnel

Autre : _____

21. 21. A l'inverse, qu'est ce qui pourrait freiner la mise en place de telles actions ?

Plusieurs réponses possibles.

- Méconnaissance des actions à engager
- Lourdeur des démarches administratives / réglementation
- Coût trop élevé
- Manque de temps

Autre : _____

22. 22. Et à l'échelle du Département, quelles actions vous semblent prioritaires à mener pour développer un tourisme durable ?

Les priorités d'actions pour les 10 prochaines années en Loire-Atlantique

23. 23. Selon vous, sur quelles filières prioritaires doit porter l'action du Département et de ses partenaires touristiques à l'avenir ? (3 maximum)

Plusieurs réponses possibles.

- Tourisme nautique/balnéaire/littoral
- Tourisme urbain
- Tourisme vert ou de nature
- Oenotourisme / Agritourisme
- Tourisme social et solidaire
- Tourisme d'affaires
- Tourisme culturel et patrimonial
- Tourisme mémoriel
- Tourisme industriel
- Activités de loisirs

Autre : _____

24. 24. Quelles sont, selon vous, les bassins de clientèles à cibler en Loire-Atlantique ? (3 maximum)

Plusieurs réponses possibles.

- Clientèle locale (commune/agglomération)
- Clientèle départementale
- Clientèle régionale
- Clientèle nationale
- Clientèle européenne
- Autres clientèles étrangères

25. 25. Comment jugez-vous l'action des acteurs institutionnels/publics du tourisme dans les domaines suivants ?

Une seule réponse possible par ligne.

	Pas du tout satisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	Ne sais pas
Conseil pour le développement de votre offre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Conseil sur la qualification de votre offre (démarche qualité/labellisation)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagnement sur le tourisme durable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagnement pour la recherche de financements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Promotion et communication touristique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Conseil en stratégie digitale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mise en marché et commercialisation de votre offre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Observation des clientèles et tendances de consommation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Organisation d'évènements/ animation du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animation de réseaux d'acteurs et de filières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

26. 26. Évaluez l'importance des domaines sur lesquels vous attendez un accompagnement de la part des institutionnels du tourisme ? (1 = pas du tout important / 5 = très important)

Une seule réponse possible par ligne.

	Pas du tout important	Peu important	Important	Très important	Ne sais pas
Conseil pour le développement de votre offre	<input type="radio"/>				
Conseil sur la qualification de votre offre (démarche qualité/labellisation)	<input type="radio"/>				
Accompagnement sur le tourisme durable	<input type="radio"/>				
Accompagnement pour la recherche de financements	<input type="radio"/>				
Promotion et communication touristique	<input type="radio"/>				
Conseil en stratégie digitale	<input type="radio"/>				
Mise en marché et commercialisation de votre offre	<input type="radio"/>				
Observation des clientèles et tendances de consommation	<input type="radio"/>				
Organisation d'évènements/ animation du territoire	<input type="radio"/>				
Animation de réseaux d'acteurs et de filières	<input type="radio"/>				

27. 27. Selon vous, quelles sont les principales pistes d'amélioration pour développer le tourisme en Loire-Atlantique ?

28. 28. Nous vous invitons à partager tout autre commentaire, besoin ou suggestion liés au développement touristique de la Loire-Atlantique et/ou de votre activité :

29. 29. En complément de cette concertation, le département met en place un groupe de travail constitué de citoyen-nes, de professionnel-les et d'expert-es en vue de poursuivre sa réflexion sur l'avenir du tourisme en Loire-Atlantique. Souhaitez-vous être recontacté(e) pour participer à cette démarche ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

30. 30. Si oui, merci de nous communiquer votre adresse mail professionnelle :

Nous vous remercions pour votre participation !

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms